

L'ajournement

qui éprouve plus de difficultés à se déplacer et à trouver d'autres emplois et pour sauvegarder leur moral. Je tiens à signaler à la Chambre que plus de vingt plaintes ont déjà été déposées devant le Conseil du Trésor par des employés de Parcs Canada à Cornwall à la suite de la décision d'annuler le déménagement.

Même si l'on ne tient pas compte pour l'instant du fait que 115 des 145 employés que compte le bureau régional de Parcs Canada à Cornwall se sont déclarés formellement en faveur du déménagement à Peterborough, je suis tout à fait indigné par cette déclaration faussement moralisatrice du ministre de l'Environnement où il prétend avoir annulé le déménagement principalement par souci des intérêts des employés du bureau régional de Parcs Canada.

C'est tout de même difficile à avaler que le déménagement d'un bureau régional qui ne comprend après tout pas plus de 150 employés ait été annulé par pur souci du moral du personnel. Les raisons invoquées par le gouvernement libéral pour centraliser les services étaient de favoriser l'implantation des services fédéraux à proximité des populations visées par les programmes et de venir en aide aux régions qui connaissaient un essor économique lent et un taux de chômage élevé.

Un document émanant de Parcs Canada datant de 1978 précise, je cite:

... le taux de chômage moyen dans la région de Peterborough représentait en 1977 environ 10 p. 100 de la population active contre ... 7 p. 100 en Ontario.

Je pourrais ajouter que les chiffres du mois d'octobre 1980 du bureau d'emploi local de Peterborough révèlent qu'il y a eu une hausse de 33 p. 100 du chômage au cours des 12 dernières mois. Ce chiffre se compare à moins de un pour cent d'augmentation à l'échelle nationale. En ce qui concerne le second point de la politique de décentralisation du gouvernement, celui du développement économique, le document déclare et je cite:

Les difficultés actuelles de Peterborough sont directement reliées aux grandes vagues de licenciements et de fermeture... dans l'ensemble. La région de Peterborough ne peut plus continuer de dépendre de ses industries de fabrication établies de longue date pour la création régulière d'emplois nouveaux que nécessite l'accroissement de la main d'œuvre.

Enfin, en ce qui concerne la condition selon laquelle un déménagement rapprocherait les programmes des personnes touchées par ces mesures, je voudrais vous citer un autre document émanant d'un sous-ministre adjoint de Parcs Canada adressé au ministre le 3 juillet 1979 et qui déclare:

Selon une étude effectuée en 1974, le fait que la région (dans son ensemble) était administrée depuis Cornwall entraînait des frais de transport excessifs. De plus, le fait que le bureau était situé à cet endroit nuisait aux relations de travail et à la coordination essentielles qui devaient normalement s'établir avec le service régional de l'Ontario. (En 1978), en raison de conditions économiques nouvelles, il fut décidé que Peterborough était le lieu tout indiqué.

● (2205)

J'espère que je n'ennuie pas les députés en répétant constamment les données de cette affaire. Permettez-moi de faire une courte digression. Le ministère avait à cœur le bien-être de son personnel. Si le bien-être de son personnel revêt pour lui une si grande importance, que dire du déménagement des services du ministère des Anciens combattants, que dire de l'angoisse qu'a ressentie le gouvernement au sujet du moral des employés des Approvisionnements et Services lorsqu'ils ont dû se réinstaller à Shediac, au Nouveau-Brunswick, dans la circonscription du ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc)? Les libéraux nous ont-ils servi leurs platitudes

habituelles pour manifester leur sympathie à l'égard de tous les employés touchés par ces déménagements qui ont profité à six ministres libéraux?

A mon avis, les raisons qu'a invoquées le ministre de l'Environnement le 5 mai 1980 pour justifier l'annulation du déménagement de Parcs Canada de Cornwall à Peterborough tenaient de la plus pure hypocrisie destinée à camoufler le cas le plus évident d'assiette au beurre et de patronage et l'exemple le plus frappant de ministres jouant un double jeu pour tenter de respecter les promesses électorales irréflechies qu'a faites le ministre d'État (Commerce), le député de Cornwall (M. Lumley).

Je voudrais en profiter pour établir la chronologie de certains faits dans cette affaire. Le 3 août 1979 j'ai annoncé que le bureau régional de l'Ontario de Parcs Canada serait déménagé à Peterborough au cours de l'été de 1980. Je n'annonçais pas, comme le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement s'est plu à le dire le 12 mai 1980, notre intention de «reporter le déménagement», mais bien de réaliser le projet. Le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) se montre tout simplement cynique, procédurier et menteur en prétendant le contraire.

Je prétends que le député d'en face ne m'a pas encore donné de réponse satisfaisante sur ce point. Je lui demande aussi de produire les documents promis à la Chambre le 13 mai, à l'appui de son affirmation, et de celle du ministre de l'Environnement qui avait dit «que le ministre n'avait pas négligé la question des coûts et les répercussions sur l'administration de Parcs Canada» lorsqu'il avait pris la décision d'annuler le transfert.

J'ai en mains une autorisation de conclure un contrat de location à Peterborough, n° de référence 1020-P22/38, émise par le Conseil du Trésor au nom du ministère des Travaux publics, en date du 18 janvier 1980. Ce document précise notamment ce qui suit:

On estime que le loyer payé pour les locaux qu'occupe présentement le client à Cornwall passerait à environ \$270,000 pour l'année financière 1980-1981, si le client continuait à les occuper.

En l'absence de preuve convaincante du contraire, ces chiffres prouvent que le gouvernement témoigne d'une indifférence honteuse, impardonnable et calculée à l'égard de quiconque ou de toute chose qui ne soit pas en mesure de servir son intérêt qui est égoïste au point d'en être révoltant.

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, le transfert de Cornwall à Peterborough a été annulé. Il a été annulé le 5 mai, et je voudrais vraiment le faire comprendre à mon bon ami de Peterborough (M. Domm) pour qu'il comprenne clairement la situation. Il est annulé. C'est un fait accompli. Je le lui ai dit la semaine dernière. Si je dois le lui répéter la semaine prochaine, je me ferai un plaisir de le faire, tant qu'il n'aura pas compris il ne pourra suivre la discussion. Nous savons, comme il l'a dit, que le projet de transfert ou son annulation n'a pas plu à tout le monde. Combien de fois veut-il mettre la carrière de ces gens dans l'incertitude? Le fait est, monsieur l'Orateur, que le déménagement est annulé, que c'est une question réglée qui ne sera pas reconsidérée.